

Le Courrier à votre service

BP 472 - 22604 Loudéac Cedex
Tél. 02 96 28 00 06.

• Rédacteur en chef

• Jean-François Podevin : 02 96 28 66 04

• Journalistes

Véronique Bonnet : 02 96 28 66 05

Yann Scavarda : 02 96 28 36 11

• Correspondants

Plémet-La Ferrière-La Prénessaye-Coëtlogon : Evelyne de Cellès,
06 86 72 15 23

La Chèze : Marie-Laure Leclerc, 02 96 26 78 57

Le Cambout : Bernard Guillo, 06 87 09 87 31

Plumieux : Stéphane Mortec, 06 61 25 87 35

PLUMIEUX

La troupe la « Corn'amuse » dans « Ça se complique ! »

Lire en pages loisirs

Sur votre agenda

PLUMIEUX

■ Horaires garderie

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal concernant les horaires de facturation de la garderie : il est mentionné 17h-18h30 au lieu de 16h45-18h30. Un erratum sera affiché à la porte de la garderie.

■ ESAP foot

Dimanche 29 janvier : ESAP A reçoit Rostrenen à 14h30 en coupe Ange Lémée à Coëtlogon, Stade Robert Boulé. Dimanche 5 février : Esap A se déplace à Brusvily à 15h, Esap B reçoit Saint-Barnabé à 15h à la Trinité-Porhoët, Esap C se déplace à Trévé à 13h.

■ ESAP basket

Résultats du week-end : U13 perdus contre Lorient, 28 à 33 ; U15 perdus contre Noyal Muzillac, 16 à 54 ; U20 perdus contre Elven, 30 à 40 ; Seniores gagnées contre Elven, 44 à 31.

Week-end prochain : samedi 28 janvier : U13 se déplacent à Plouay, à 16 h 15 ; U15 se déplacent à Questembert, à 18 h ; U20 se déplacent à Guerlédan, à 15 h 30. Dimanche 29 janvier : seniores reçoivent Le Sourn à 13 h 30.

■ Théâtre

Dimanche 29 janvier et samedi 4 février, la troupe Corn'amuse donne rendez-vous le dimanche, à 14 h 30, et le samedi, à 20 h 30, à la salle des fêtes. Entrée : 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette, crêpes, gâteaux.

■ Battue

Jusqu'au 26 février auront lieu des battues aux renards et chevreuils. Rendez vous au local des chasseurs à 8h45.

Plumieux

> Des cartes et des arbres

■ Intervention ICN droit aux agents de PIGN

Plumieux > Nouveau projet de parc éolien

Le dossier présenté aux élus

Le début du conseil municipal a été consacré à la présentation par Engie Green d'un parc de quatre éoliennes au sud de Quillien.

« Il s'agit d'une première présentation : aucune décision n'a été prise. Le dossier est à l'étude en préfecture », précise le maire Pierrick Le Cam.

De son côté, Elise Kébaïli, de la société Engie Green (ex EDF-Suez) indique qu'il s'agit juste d'une réunion d'information pour tenir les élus au courant du projet car « on ne dépose plus directement les dossiers d'autorisation en mairie mais à la préfecture ».

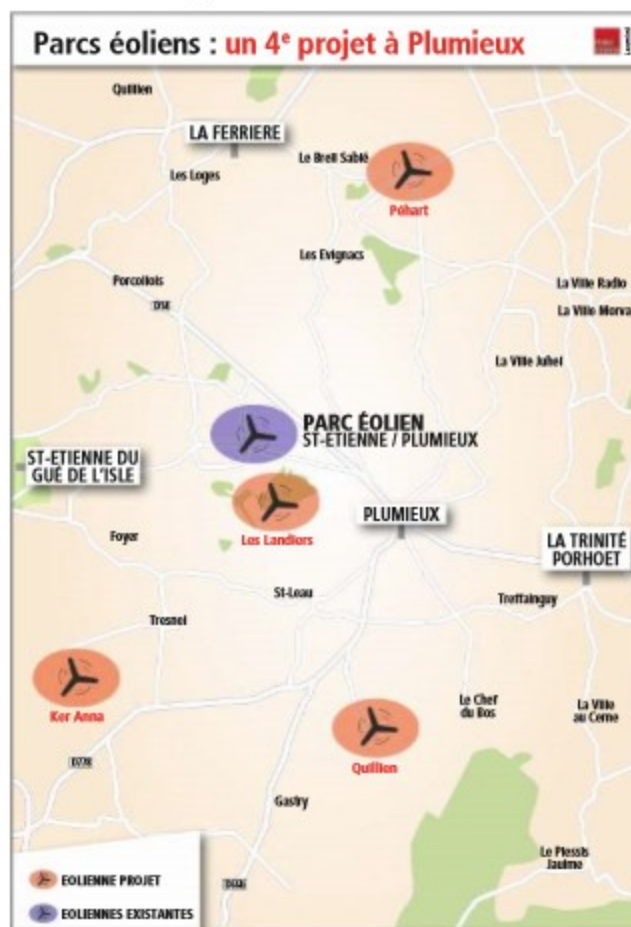
Un travail de longue haleine

Le projet date de 2013, validé par la municipalité précédente, validation confirmée par la municipalité actuelle en 2014.

Une permanence a été tenue en mairie par Engie Green en mai 2016, « pour le choix de la variante », précise Elise Kébaïli. Les riverains les plus proches ont, eux, été directement contactés lors d'une opération de porte à porte.

Quatre machines

Le parc comprendrait quatre machines, d'une hauteur entre 145 et 150 mètres, pâles déployées et entre 2,5 et 3,2 MW. « Nous avons



Les zones concernées par les projets éoliens.

proposé plusieurs types de machines, car cela évolue très vite et nous choisirons, en fonction des autorisations, qu'elle est la meilleure ».

La puissance globale du parc sera de 11 à 13,2 MW selon le type d'éolienne retenue. La production prévisionnelle est de l'ordre de 30 millions de kWh par an soit la consommation résidentielle totale d'électricité de 12 500 personnes (consommation annuelle de référence

d'une personne, chauffage inclus 2400 kWh).

L'accès aux éoliennes les plus au Nord du site devrait se faire par Le Chef du Bos, et par Quillien pour les deux éoliennes plus au Sud.

« Le dossier a été déposé en préfecture en novembre et il faut au minimum quatre mois pour savoir s'il est complet », souligne Elise Kébaïli. Ensuite, il y aura présentation à la population et enquête publique. Celle-ci devrait avoir lieu au plus tôt

en 2018.

Quatre projets

Deux autres projets d'une autre société, aux Landiers et à Ker Anna, datant d'une dizaine d'années, sont en deuxième étude à la préfecture. « Il y en a aussi un autre du côté de Pehart », rappelle Pierrick Le Cam.

Tous ces projets misent sur l'énergie durable, « on est obligés d'en tenir compte pour le développement futur de la commune et de la communauté de communes ».

Le maire a aussi bien conscience des risques de nuisances et il s'engage « à lire l'intégralité des dossiers d'enquête publique (lors de laquelle la population, favorable ou opposante à ce projet, aura pu s'exprimer) et des remarques qui pourront être émises. Le conseil municipal devra ensuite se prononcer ». Mais a-t-il un droit de veto ? « Non, mais si le conseil se prononçait contre, ou émettait lui aussi des remarques sur tel ou tel point, la préfecture en tiendrait compte ».

Véronique Bonnet

> Depuis 2010

Quant au parc déjà existant de St-Etienne-du-Gué-de-L'Isle/Plumieux, huit éoliennes (soit 16 MW) près de la RD14, il a été mis en service en 2010 et est déjà géré par Engie Green.

École Sainte-Anne > Travaux d'agrandissement